

TRADUCTION ET LITTÉRATURE AU MAROC À L'ÈRE DE LA COLONISATION FRANÇAISE

Benzina Hafsa

Résumé

En utilisant les termes actuels, la traduction s'avère comme l'une des plus anciennes manifestations de la mondialisation dans le monde. Elle a également joué un rôle prépondérant dans le développement civilisationnel des pays arabe en comblant les lacunes liées à la loi, à la philosophie et à la médecine. Il serait alors intéressant de démontrer comment l'interaction du Maroc et de la France, avant et durant le protectorat français (1912), a participé à la construction d'une littérature et à la transmission d'un savoir par le biais de la traduction. Pour ce faire, il serait judicieux de dévoiler, d'abord, les raisons historiques et géographique d'ordre pragmatique qui ont incité le Maroc à recourir à l'arabisation (Version), pour parvenir, ensuite, à son développement avant et durant le protectorat français tout en insistant sur son rôle dans la naissance d'une conscience littéraire. En guise d'élargissement, nous aborderons, enfin, l'impact de l'héritage français, en général, en matière de langue sur l'arabe marocain à notre époque où les frontières entre le local et le global sont brouillées.

31

Mots-clés

Traduction ; littérature ; Maroc ; Colonisation ; Français ; civilisation ; interaction ; Histoire ; Géographie ; Arabisation ; Dynasties ; Langue ; Dialecte ; Linguistique ; Théâtre.

1. LE DÉVELOPPEMENT DE LA TRADUCTION (ARABISATION, VERSION) AU MAROC AVANT ET DURANT LE PROTECTORAT FRANÇAIS

La tentative de tracer la genèse de la traduction au Royaume du Maroc semble un travail presque impossible vu le manque d'écrits historiques s'y rapportant. Le point de départ serait alors ce que citent les historiens comme noms de traducteurs et de livres traduits. Mais, il ne fait aucun doute que le Maroc a connu des essais de version puisqu'il serait impossible de penser qu'un pays ou un peuple bénéficiant d'une situation géographique pareille ne puisse être en contact avec d'autres civilisations européennes.

En effet, la proximité géographique de l'Europe du côté de la méditerranée a incité les Marocains à apprendre les langues étrangères les plus répandues dans la région et surtout les langues française, espagnole et portugaise, ce qui engendrerait sûrement un contact civilisationnel.

Dans cette perspective, le phénomène de la version a vu le jour avec la dynastie d'Al Mohade (1147 – 1269), la troisième dynastie au Maroc après les Idrissides (789 – 974) et les Almoravides (1060 – 1147), et plus particulièrement avec le monarque Youssef Le Premier qui a eu l'idée d'arabiser les livres philosophiques grecs d'Aristote grâce à Abu Al Walid Mohamed Ibn Rochd de Cordoue (Averroès 1126 - 1198) qui a commenté et résumé *Métaphysique*, *Organon*, *Catégories* et *Traité de l'Âme*.

Ceci est également le cas de la dynastie mérinide (1244 – 1465) qui a eu recours à plusieurs traducteurs, mais deux d'entre eux sont seulement connus de nos jours, en l'occurrence Abu Al Abas et Masaoud qui sont souvent cités lors des correspondances des monarques arabes avec ceux d'Aragon ou de Catalogne.

En plus de la langue espagnole, certains monarques maîtrisaient la langue portugaise comme c'était le cas pour le deuxième monarque de la dynastie Wattaside (1472 – 1554) Mohamed, surnommé le Portugais, qui a été le prisonnier des Portugais durant sept ans.

32 Dans cette même perspective, nous avons lu que le roi Ismaïl (1645 – 1727) de la dynastie alaouite (1666 – Présent) avait fait appel à un prisonnier espagnol, à savoir Bernard Youssi, afin que ce dernier enseigne cette langue à ses deux fils. Il convient de souligner que le roi Abdulah Almoatassim de la dynastie saadienne (1554 - 1660) parlait et écrivait non seulement l'espagnol mais aussi l'italien(1).

Nous pouvons dire alors que c'est le contact avec l'Autre qui nous pousse à apprendre sa langue et par conséquent à traduire ses écrits. Ce contact s'est établi pour le cas du pays en question, comme l'indique clairement l'historien M. Menouni (1964 : 52), par le biais :

- [...] des arabes andalous qui étaient nombreux à quitter l'Andalousie.
- Le retour des prisonniers à leurs pays après une longue période, ce qui leur a permis d'apprendre la langue du pays de détention.
- Le contact des Marocains avec les colons des côtes marocaines, qu'ils soient Portugais ou Espagnols.
- L'admiration de certains hauts responsables Marocains [bilingues].

- La tentative de bénéficier de la Renaissance européenne et vice versa¹.

Cependant, ces traductions avaient une visée pragmatique, c'est au moins ce dont témoignent les bibliographies disponibles de nos jours et qui révèlent une attention particulière aux livres portant sur l'art de la guerre, l'astronomie, les mathématiques, etc. A titre d'exemple, nous pouvons citer la traduction du *Traité d'astronomie* (1764) de Lalande (1732 – 1807) par certains traducteur en 1852 sous le patronage du roi marocain Mohamed IV (1810 – 1873) qui, dit-on, a participé à la traduction des livres scientifiques et à leur épanouissement.

A travers cet aperçu, il s'avère que notre pays a eu recours à la traduction de certains ouvrages écrits surtout en espagnol ou en portugais pour défendre le pays et ses intérêts. Le souci majeur des traducteurs était de transmettre une information, d'ordre scientifique, d'une langue étrangère à une langue maternelle. Ce n'est qu'avec la deuxième moitié du XIXe siècle et début XXe siècle que le Maroc a connu la traduction littéraire lors de la colonisation française dont les hostilités ont commencé en 1844.

2. LE RÔLE DE LA TRADUCTION DANS LA NAISSANCE D'UNE CONSCIENCE LITTÉRAIRE

En 1889, est apparu le premier journal au Maroc nommé « *Al Maghreb*² (Le Maroc) » fondé par Issa Faraj et Salim Kasbati. Et ce n'est qu'au début du XXe siècle que la traduction a connu un changement radical suite à l'apparition en 1904, à Tanger, d'un journal hebdomadaire en langue arabe, en l'occurrence *Assaâda*, qui peut être considéré comme une source inestimable de l'Histoire du Maroc à l'ère du Protectorat

En effet, il contenait des informations riches et diversifiées relatives à ce qui est militaire, politique, économique, social et culturel. Avant le Protectorat, il était dirigé par des Arabes comme l'Algérien Idris El Khabzaoui ou le Syrien Wadih Karam. Mais après le 30 mars 1912, et plus particulièrement après son

1 Mohamed Menouni, 1964, *Al Lissan Al Arabi*, « Phénomène d'arabisation au Maroc saadien », p52.

2 Traduction à partir de : Fouad Sarouf, « Le journalisme au Maroc », In *Encyclopédie arabe*, p 1117. Cet article offre un inventaire des journaux disponibles au Maroc du Protectorat à l'Indépendance. Sur le site officiel : <http://www.habous.gov.ma/daouat-alhaq/item/5156>

déplacement de Tanger à Rabat en octobre 1913, il a connu l'introduction de rédacteurs français arabisants comme Eugène Marcoux ou Robert Raymond.

Certains disaient qu'il était outil de propagande du colonialisme français. Malgré cela, il a offert l'occasion aux traducteurs marocains³ de publier leurs traductions. Or, ils se contentaient auparavant de lire celles des Tunisiens ou des Egyptiens. A ce propos, il est judicieux de signaler que les Marocains se sont intéressés en particulier à l'élaboration ou la publication des traductions des écrits littéraires. Ce phénomène a eu un rôle prépondérant dans l'initiation du lectorat marocain aux grands genres littéraires, à leurs orientations ou à leurs mouvements.

Parmi ses traductions, nous pouvons nous référer à celle du « Lac » de Lamartine, Des Maximes de La Rochefoucauld. Mais les plus importantes sont celles ayant une relation avec le roman⁴ qui était un genre nouveau durant cette période. En effet, la première traduction littéraire au Maroc a été publiée par Wadih Karam, qui était un grand admirateur et pratiquant de cette traduction, à partir de 1914. Il s'agissait des Pilleurs des Sarcophages, un roman policier écrit par un Français et divisé en sept épisodes lors de sa publication dans le journal Assaâda. Saïd Alouch nous en informe avec plus de détails dans son ouvrage *Le discours de la traduction littéraire*⁵.

Dans cette même perspective, Kacem Zouhairi traduit en 1955 le roman *L'Or du Sous*⁶ de son auteur français Roland Lebel (1893 – 1964) qui était sous-chef de bureau à la Direction générales des finances du Maroc dans les années trente. Notons que les exemples de créativité dans ce genre, que cela soit en langue française ou en langue arabe standard, sont majoritairement autobiographiques à visée ethnographique.

Parallèlement, le Royaume du Maroc avait un manque d'œuvres ayant trait au théâtre puisque ce dernier était aussi un genre nouveau dans le monde arabe. Par conséquent, il y a eu recours, comme le pratiquaient quelques pays du Moyen-Orient, à l'imitation de certaines scènes ou à la traduction complète de quelques pièces de théâtre. Il a fallu attendre l'année 1928 pour que deux

3 Parmi ses traducteurs, nous citons Abdulah El Kebaj, Mohamed Boujendar ou Mohamed El Hajoui.

4 En 1949, Mohamed Ibn Abulah traduit *Le Chat noir* d'Edgar Allan Poe.

5 Saïd Alouch, 1990, *Le discours de la traduction littéraire : de la dualité à l'acculturation*, Ecole supérieur roi Fahd de traduction de Tanger, 316 p.

6 Publié d'abord en feuilleton illustré dans «*Vendémiaire*», mai-juillet 1934

jeunes traducteurs (Al Mahdi Al Mani et Abdeslam Touimi⁷), influencés par des troupes de l'Orient qui présentaient dans ce pays à partir de 1923 des œuvres anglaises (William Shakespeare) ou françaises (Alexandre Dumas), pour que nous arriver à un tournant décisif dans la traduction à l'ère de la colonisation avec la présentation du *Tartuffe* de Molière.

Cependant, cette pièce de théâtre traduite est classée dans le genre « roman ». Malgré cette imprécision, il s'avère que les deux traducteurs n'avaient qu'une connaissance embryonnaire de ce genre, de son style et de son contenu. Ils la désignaient par « le roman » à dimension « sociale », « romantique » et « satirique ». C'est d'ailleurs ce qui apparaît à travers leur préface qui renvoie à la fonction instructive et édifiante du théâtre, tout en la situant dans son contexte historique et culturel.

Le théâtre nous est donc parvenu pour la première fois par le biais de la traduction. Ce n'est qu'en 1937 qu'une troupe d'amateurs du théâtre a publié, en langue arabe, sa pièce *La victime de l'avarice*. Dans ce même sens, nous avons *La douleur heureuse* (1943) de Mohamed Ibn El Hadj Omar, également une pièce de théâtre en vers de Mohamed Ibn Brahim, représentée en 1942 à Marrakech et intitulée *Entre l'ancien et le moderne*.

Par ailleurs, le Protectorat français a été aussi l'occasion de connaître des poèmes européens en langue française. Ainsi, trouvons-nous diverses traductions d'un poème universel comme celui du « Lac » de Lamartine qui a été publié, au Maroc, dans le journal *Assaâda* en 1938.

Notons que le premier à traduire ce texte est l'Égyptien Ahmed Hassan Zayat en 1925, suivi par le poète Ali Mahmoud Taha en 1926, Mohamed Mahdi Al Bassir en 1938, Abdelrazaq Hamida en 1948 et Mahmoud Al Mahrouq en 1955. Durant cette même période, Mhamad Ba Hnini traduit en 1942 *Lettres à un jeune poète* éditées en français en 1937 et Mohamed El Fassi traduit en 1952 le poème « Liberté » de Paul Eluard.

Nous pouvons avancer, alors, que ces traductions relatives aux différents genres et à leurs sous-genres ont favorisé la genèse d'une nouvelle littérature marocaine délivrée du joug du formalisme et s'inscrivant dans l'ère moderne d'abord par l'imitation et ensuite par la créativité. Ce phénomène a eu notamment un impact sur l'arabe dialectal marocain.

7 Publié en 1944 par la Librairie nationale du roi Fahd.

3. L'IMPACT DE L'HÉRITAGE FRANÇAIS EN MATIÈRE DE LANGUE SUR L'ARABE MAROCAIN À NOTRE ÉPOQUE OÙ LES FRONTIÈRES ENTRE LE LOCAL ET LE GLOBAL SONT BROUILLÉES.

Le champ linguistique au Maroc est diversifié. En effet, nous trouvons l'Amazigh et ses variations (rifain, tamazight, tachelhit), l'arabe et ses variations (dialectal, standard, classique), l'anglais, l'espagnol et le français. Et ce sont la colonisation française ainsi que les traductions des œuvres à partir de la langue du colon qui ont eu un impact conséquent sur l'arabe dialectal marocain.

L'arabe dialectal ou l'arabe marocain dit «darija» est pratiqué par les deux tiers de la population. Ce dialecte dérive d'une modification de l'arabe classique qui, à travers les générations qui se sont succédé a subi des changements et a fait l'objet de nouvelles substitutions. L'arabe marocain, dans ses pratiques quotidiennes, ne s'est pas seulement imprégné de l'arabe moderne, il s'est même «métissé» de français. C'est aussi la première langue étrangère dans ce pays. A ce propos Messaoudi parvient, dans son article « la langue française au Maroc, fonction élitare ou utilitaire », au constat suivant :

La langue française ne bénéficie pas d'un statut de droit, à caractère constitutionnel et officiel [...].

Elle bénéficie d'un statut de fait, de par les différents instruments d'institutionnalisation auxquels elle est soumise, notamment dans le domaine éducatif [...].

Elle occupe une place importante à l'écrit et à l'oral [...] après l'arabe officiel pour les domaines juridique, éducatif, etc. mais elle occupe la première place dans les domaines de l'économie et des technocrates.

Dans la sphère publique, elle est le seul médium pour la communication écrite dans le domaine de l'économie.

Elle est la seule langue étrangère à assurer à la fois les deux fonctions élitare [culture de l'élite] et utilitaire [technocrates]⁸. (Messaoudi, 2010 : 58)

8 Messaoudi, Leila, 2010, «La langue française au Maroc, fonction élitare ou utilitaire? » dans *Pratiques innovantes du plurilinguisme*, Paris : Éd. Archives contemporaines, en partenariat avec l'AUF, coll. « Actualité scientifique », p. 51-63.

Vu la complexité de ce phénomène⁹ qui pourrait être démonté dans une étude ultérieure, nous allons recourir à quelques exemples représentatifs tirés de notre vie quotidienne afin de démontrer ce mélange linguistique dont ne se rend compte, dans quelques cas, qu'un linguiste puisque certains usages se sont intégrés dans notre langue au point de ne plus être distingués de ce qui est local. A ce propos, nous citons :

Les emprunts : Je tchatche [nʃati], Lycée [Lisi], Automobile [tomobil], Frite [frit].

L'alternance codique : Très courante. Elle est définie comme : « la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. »(J. Gumperz, 1989, 57)

Le calque : Verser des larmes de crocodile [darafa dumuʔa tamasiḥ], Doux comme un agneau [wadiʔ kalhaml]

L'interférence codique : Weinreich (1953 : 01) la définit comme "[...] those instances of deviation from the norms of either language which occur in the speech of bilinguals as a result of their familiarity with more than one language, i.e. as a result of language contact". L'erreur la plus répandue est alors celle qui consiste à commencer une phrase en langue arabe standard avec le sujet alors que la règle stipule le placement du verbe en premier contrairement à la langue française.

Comme le souligne Weinreich, ces phénomènes sont donc liés au contact d'autres langues étrangères. Mais ils demeurent limités à certains groupes qui sont au moins bilingues, sauf pour l'emprunt qui s'est parfaitement glissé dans l'arabe dialectal.

CONCLUSION

A travers cette étude, il s'avère que l'histoire et la géographie ont participé à la genèse de la traduction au Maroc et à son développement. Elles ont également joué « un rôle important dans la production culturelle »

⁹ Voir RIFAI Houssaine, 2013, le technolecte de la mécanique automobile au Maroc, Mémoire de Master sous la direction du professeur Messaoudi, Université Ibn Tofail. Il s'agit d'une étude qui démontre la dominance de la langue française dans la terminologie et la syntaxe du discours des mécaniciens marocains.

en commençant par l'imitation d'autres œuvres européennes pour parvenir ensuite à une production locale sans perdre de vue celle du global. Ce contact des langues a engendré une langue « métisse » qui se reflète dans le dialecte marocain enrichi non seulement par des mots et des expressions, mais surtout par une culture. De plus, avec l'avènement de la mondialisation et la généralisation d'Internet dans notre pays, nous remarquons que les internautes, et surtout les jeunes, tendent de plus en plus à franciser l'alphabet arabe lors de leur interaction sur le monde virtuel.

BIBLIOGRAPHIE

Alouch Said, 1990, *Le discours de la traduction littéraire : de la dualité à l'acculturation*, Ecole supérieur roi Fahd de traduction de Tanger, 316 p.

Gumperz, John Joseph, 1989, *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris: Les éditions de minuit.

Menouni Mohamed, 1964, « Phénomène d'arabisation au Maroc saadien » In *Al Lissan Al Arabi*, p52.

Messaoudi, Leila, 2010, « La langue française au Maroc, fonction élitare ou utilitaire? » In *Pratiques innovantes du plurilinguisme*, Paris : Éd. Archives contemporaines, en partenariat avec l'AUF, coll. « Actualité scientifique », p. 51-63.

Parti al Istiqlal, *Al Maghreb Al-Aqsa*, Dar Attibaa Al haditha, Caire, p 33.

Sarouf Fouad, « Le journalisme au Maroc », In *Encyclopédie arabe*, p 1117.

Weinreich Uriel, 1953, *Languages in Contact: Findings and Problems*, New York.